



## MAIRIE DE PESSINES

### PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 09 Décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi neuf Décembre à 19h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe DELHOUME, Maire.

**Nombre de membres : En exercice : 13 ; Présents : 12 ; Votants : 13 ; Quorum : 7**

**Date de convocation** : 02 Décembre 2024

**Présents** : Mrs DELHOUME Philippe - BON Pierre - - GARDAIS Olivier - GOUINEAUD Frédéric  
LESSEUR Thierry - MIMOL Jean-Claude - ROUX Stéphane et Mmes AUTANT Sophie –  
de KERROS Isabelle - LUCAS Annick - MESLAND Christine - RÉMY Véronique

**Excusé**: M. DUMAND François pouvoir à Mme RÉMY Véronique

**Absent** :

**Secrétaire de séance** : M. LESSEUR Thierry

\*\*\*\*\*

**QUORUM** : M. le Maire indique que le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**PROCÈS-VERBAL** : Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 18 Novembre 2024 à l'unanimité.

En préambule, M. le Maire rappelle **l'ORDRE DU JOUR** :

1. Autorisation donnée à M. le Maire ou son représentant de signer la convention Génie Civil Télécoms avec le SDEER pour les travaux d'effacement réseaux rue « Saint Gilles » tranche 2
2. Agrandissement et création d'un café / bibliothèque Modification du plan de financement annexé aux diverses demandes de subventions.
3. Tri sélectif (rapporteur Mme Mesland Christine)
4. Informations et Questions diverses

1) Autorisation donnée à M. le Maire ou son représentant de signer la convention Génie Civil Télécoms avec le SDEER pour les travaux d'effacement réseaux rue « Saint Gilles » tranche 2

M. Le Maire rappelle que dans le cadre des travaux d'effacement de réseaux « Rue Saint Gilles » tranche 2, la Commune a par délibération n° 09/12/19-005 du 9 Décembre 2019 confié au SDEER la maîtrise d'ouvrage des travaux de Génie Civil Télécoms.

Aujourd'hui, l'étude et le financement sont rédigés. Le coût est estimé à 58 568,40 € (TTC).

M. Le Maire ajoute que nous avons la possibilité de rembourser le SDEER en 1 fois ou bien échelonner les remboursements sur 5 ans.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE d'opter pour un remboursement au SDEER en 5 annuités
- AUTORISE M. Le Maire ou son représentant, à signer la convention pour la réalisation de travaux de Génie Civil Annexe télécom-RD 125 tranche 2 (convention jointe).

## **2) Agrandissement et création d'un café / bibliothèque Modification du plan de financement annexé aux diverses demandes de subventions.**

Suite à la possibilité d'obtenir le fonds vert, il nous faut modifier le plan de financement.

Le conseil municipal, après avoir délibéré donne son accord pour la modification du plan de financement tel que proposée.

## **3) Tri sélectif (rapporteur Mme Mesland Christine)**

Suite à la réunion des déchets, madame MESLAND Christine présente la plaquette sur les consignes et refus de tri pour les sacs jaunes qui va être donnée aux agents de collecte.

La redevance devrait augmenter de 5 % par semestre.

Les horaires pour les déchetteries vont changer .Tous les détails seront sur le site de la CDA.

La Mairie arrête le partenariat avec croq'papier car pas assez rentable.

## **4) Informations et Questions diverses**

Monsieur le Maire lit les différentes informations et invitations reçues.

- a) Nous avons reçu des cartes et des appels de remerciements pour les corbeilles et le repas des aînés.
- b) 1<sup>ère</sup> carte de vœux des pompes funèbres Intercommunales de la Saintonge.
- c) Le Conseil Départemental nous informe que notre commune va être rattachée au collège Quinet.
- d) Une journée d'information sur la Géothermie le 10 décembre 2024 à Limoges.
- e) Mrs DRAPON Bruno, PANNAUD Eric et Mme CAMBON Véronique vous convient aux conférences de Jean EPSTEIN psychosociologue les 12 et 13 décembre 2024 au collège Edgar Quinet à Saintes.
- f) Le SAS la cellule technique aura lieu le vendredi 13 décembre 2024 à 9h30 salle du Conseil Communautaire de Saintes Grandes Rives l'Agglo.

g) Les actualités du CAUE17 le 05 février 2025 à 17h00 à Rochefort au Palais des Congrès.

h) PLUI : On est en attente pour notre commune car avec la nouvelle loi de finances, l'État repare de la ZAN (zéro artificialisation) ce qui changerait les constructions.

Monsieur le maire a ensuite demandé aux différents conseillers ayant participé à une commission de bien vouloir en présenter les points principaux :

i) Commission Finances (M. LESSEUR Thierry), nous informe que la demande de fonds de concours a été acceptée pour notre commune.

j) Commission tourisme (Mme AUTANT Sophie), informe que la taxe de séjour va augmenter. Un festival itinérant va être testé cet été dans les communes de « les Gonds » et « Vénérand - Ecoyeux ».

Une prochaine réunion se tiendra le lundi 13 janvier 2025 de 16h30 à 18h30 dans les locaux de l'Agglomération de Saintes, salle n°3.

k) Mme LUCAS Annick intervient sur ESS (Économie, sociale et solidaire) les rencontres de l'économie locale réservées aux professionnels le jeudi 12 décembre 2024 à Saintes où auront lieu des ateliers et des tables rondes.

L'édition de l'Appel à Projet INNOV'É a récompensé 9 projets : La Coopérative du Citoyen, Le Logis, Terre Habitat 17, Ter'Dev, La Douka, Festival-Ville[s], Ensemble autour de la mort, Ville à Joie et RS Events.

l) Réunion Éducation le 10 décembre 2024 à 18h00 , Madame RÉMY s'y rendra.

Cette dernière signale un problème de stationnement gênant « Rue des Châtaigniers ». Une lettre sera adressée à la personne à l'origine de ce désagrément.

La séance est levée à 20h50.

Le secrétaire de séance,

Thierry LESSEUR

Le Maire,



Philippe DELHOUME

